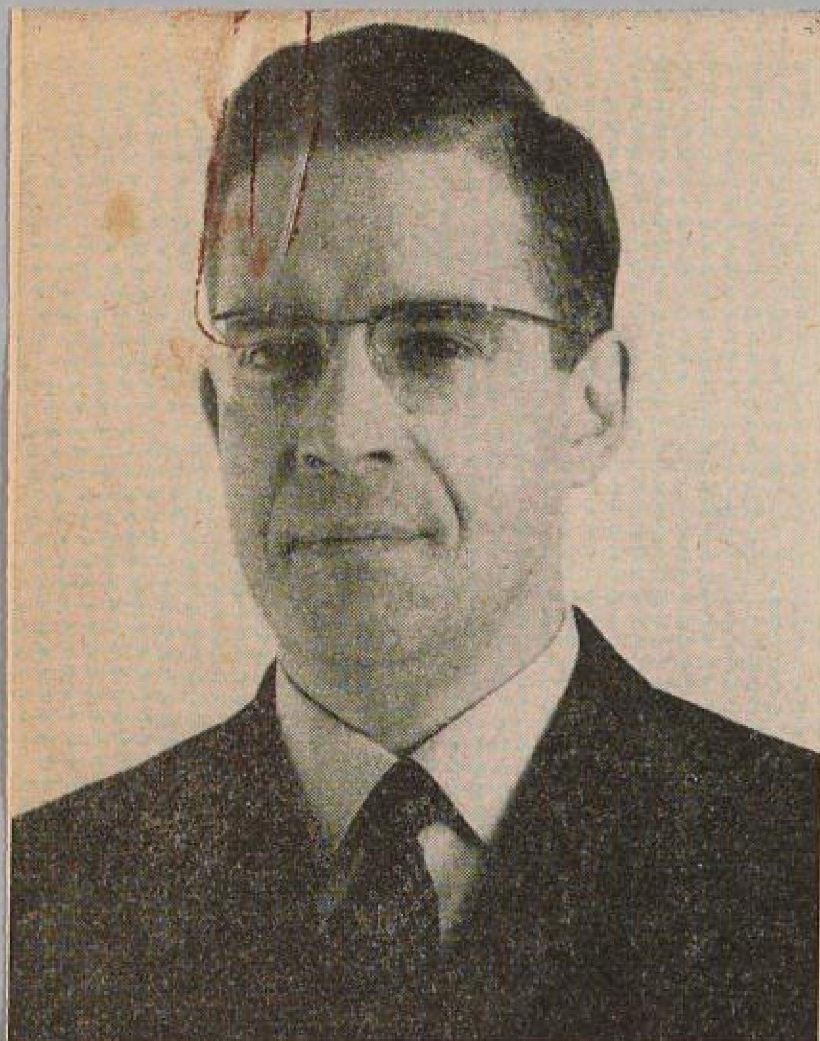


Candidature de

Louis MERMAZ

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste Présidée par **François MITTERRAND**

Electrices, Electeurs,

La 5e circonscription est une circonscription dans laquelle on connaît le prix du travail et de l'effort. Il est donc normal que notre région retrouve une représentation parlementaire conforme à sa physionomie politique.

Il faut y gagner les élections législatives comme nous avons déjà gagné l'élection présidentielle, puisque François MITTERRAND, candidat unique de la Gauche et des Républicains a recueilli chez nous le 19 Décembre 65, 53,40 % des suffrages.

Aujourd'hui c'est à nouveau l'union des forces de Progrès qui assurera la victoire.

Au premier rang de notre programme nous plaçons la **QUESTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

● Nous voulons d'abord assurer aux Français **le droit au travail** et un revenu suffisant. Cela signifie une politique de plein emploi (contrairement aux recommandations du Ve Plan), le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction de la durée hebdomadaire du travail sans diminution de salaire (comme dans tous les pays modernes) et le retour aux 40 heures, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, l'abaissement de l'âge de la retraite, en premier lieu pour les **OUVRIERS**, l'indemnisation du chômage partiel et l'interdiction des licenciements sans reclassement préalable avec un salaire correct.

Certains secteurs de notre circonscription connaissent à l'heure actuelle une grave crise de l'emploi. La fermeture des Hauts Fourneaux de Chasse et celle de Leblanc à St-Priest, la fermeture prochaine des Etablissements Pascal-Valluit à Vienne, des licenciements autour de Vienne, certains projets de compression des effectifs des cadres dans la banlieue Lyonnaise atteignent durement ou menacent la region.

Nous demandons à ce propos le respect des droits syndicaux, l'abrogation des dispositions anti-syndicales prises par le régime, l'accroissement des pouvoirs des Comités d'Entreprise et la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, précisément parce-que les travailleurs ne doivent plus se trouver placés devant le fait accompli.

L'acceptation par le gouvernement d'un volant de chômage pour peser sur les salaires (il y aura 300 000 chômeurs en France en février, le Ve Plan en prévoit 600 000 en 1970), est un véritable scandale.

Le quart des salariés français gagne, aujourd'hui encore, moins de 50.000 anciens francs par mois. Quatre millions d'entre eux, dont une majorité de femmes, n'atteignent pas 60 000 anciens francs. Malgré cela en huit ans le nombre des assujettis à l'impôt sur le revenu a doublé : il est passé de 4.300 000 à 9.000 000. Ce sont les petits salariés qui sont les premiers victimes de l'injustice fiscale.

● **La Gauche appliquera une autre politique économique et sociale**

Nous allégerons la fiscalité au bénéfice des catégories laborieuses et productrices. Mais nous taxerons les plus values capitalistes des Monopoles. Nous procéderons au contrôle et à la nationalisation des trusts et des banques d'affaires. Nous prendrons des mesures de protection **rigoureuses** quant à l'utilisation des investissements étrangers qui à l'heure actuelle obèrent notre indépendance économique et bientôt politique. Nous procéderons à une gestion démocratique du crédit. **La Banque nationale d'investissements** que nous proposons devra être également au service des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, du petit et moyen commerce et au service des provinces les moins favorisées jusqu'ici. Il faut prévoir notamment dans cette région la création rapide de nouveaux emplois.

● Il faut également revoir la politique d'aménagement du territoire. A l'heure où des projets de refonte administrative sont en cours, nous veillerons à la **sauvegarde des intérêts du Bas-Dauphiné Rhodanien**. Les communes concernées par le rattachement au Rhône ont droit à des garanties financières et humaines afin de ne pas disparaître dans un ensemble anonyme. L'arrondissement doit conserver sa personnalité, une sous-préfecture, ses services économiques et sociaux. Il convient par dessus tout d'associer aux transformations les collectivités locales, les syndicats, les habitants, afin que notre région ne devienne pas un arrière-pays, mais demeure une zone de rencontre. Le découpage de l'arrondissement par tranches successives dans les années à venir (comme le voudraient les députés U N R du Rhône) serait la pire des solutions. Le rattachement doit-être étudié **globalement**. C'est une question de justice. Encore faut-il s'entourer des avis des uns et des autres et procéder avec mesure.

● Les **AGRICULTEURS** attendent en 1967 un redressement de leur situation. Lorsque le général de Gaulle est entré à l'Elysée, la France comptait 4.300.000 d'agriculteurs actifs. En 1967, ils ne sont guère plus de

3.200.000. Les autres ont dû se reconvertir dans des conditions souvent dramatiques et l'exode rural n'est pas arrêté. La loi d'orientation de 1960 qui faisait obligation au gouvernement de réduire l'écart entre les revenus des agriculteurs et ceux des autres Français n'a pas été respectée. Il est grand temps d'assurer aux paysans la **PARITÉ**. Nous rechercherons de nouveaux débouchés pour les produits agricoles. Nous assainirons les marchés agricoles. Nous accorderons des crédits pour l'équipement des campagnes et des exploitations. Il faut que les femmes d'agriculteurs trouvent à la campagne des conditions de vie normale. Enfin une remise en ordre générale s'impose, car les prix agricoles sont écrasés à la production, alors que le prix des fournitures nécessaires aux exploitations rurales continuent de monter.

● Les **COMMERÇANTS** et les **ARTISANS** ont besoin, comme les autres Français, d'une politique d'expansion. Nous demandons pour eux la simplification du système fiscal et davantage de justice. Nous proposons notamment l'abrogation de la loi portant extension de la TVA : son application entraînera l'augmentation du coût de la vie et pénalisera durement les artisans et les commerçants. Nous leur assurerons l'égalité en matière de protection sociale et la reconnaissance du salaire fiscal pour le chef d'entreprise et son conjoint travaillant avec lui.

● Enfin il n'y aura pas de justice sociale en France sans l'application d'une série de mesures :

La Fédération est attachée à la promotion de la Femme. C'est pourquoi nous voulons faire respecter le principe "A travail égal salaire égal". Nous demandons l'abrogation des textes qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire, le remboursement à 100% des congés de maternité et le développement des équipements sociaux pour les enfants, les jeunes et les familles.

Nous proposons à la **JEUNESSE** une politique fondée sur la participation. Nous demandons la réduction du service militaire à huit mois, l'égalité des chances dans l'instruction et l'apprentissage du métier, y compris pour les jeunes filles, l'équipement sportif et culturel du pays.

La priorité des priorités à l'Education nationale, exige une réforme démocratique de l'enseignement, le développement des constructions scolaires, la revalorisation de la fonction enseignante, la réalisation d'une gratuité effective de l'enseignement à tous les degrés.

Le droit au logement passe par la construction de 600 000 logements par an. dont 350 000 logements sociaux, un enrayement de la spéculation foncière et un soutien financier efficace de l'Etat aux offices d'H.L.M. et aux initiatives prises par les municipalités en matière de construction.

Au nom de la **solidarité nationale** nous demandons : pour les victimes de la guerre et les **Anciens Combattants** le respect du "rapport constant" entre les pensions de guerre et les traitements des fonctionnaires;

Pour **l'enfance inadaptée** et les handicapés physiques des mesures d'urgence ;

Pour les **personnes âgées** l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds de solidarité. (Il faut garantir aux personnes âgées un revenu minimum et décent)

Pour les **rapatriés d'Algérie** l'indemnisation sur la base de la loi de 1946.

Cette politique de progrès social forme un tout. **François Mitterrand** l'a résumée ainsi : **«Pour chaque Français, une Ecole, un Toit, un Emploi».** Afin de dégager les crédits nécessaires aux œuvres fécondes **(et cela est possible)**, il importe de **mettre fin aux dépenses improductives** entraînées notamment par la fabrication de la force de frappe, ruineuse et dangereuse. Nous voulons fonder la grandeur de la France sur l'Ecole et sur la Promotion Sociale, non sur la bombe.

La sécurité de la France résidera dans la construction **de l'Europe des peuples** et dans la recherche d'une entente internationale qui doit mettre fin à la politique des blocs. C'est pourquoi il convient d'associer notre pays à toute action en vue de la sécurité collective. Il faut agir également pour un **règlement négocié de la guerre au Vietnam.** Nous demandons l'arrêt immédiat des bombardements du Nord-Vietnam et la paix par le retour aux accords de Genève de 1954.

Sur le plan de la politique intérieure nous instaurerons une vraie démocratie. C'est l'union étroite des Républicains qui garantira la **stabilité.** Nous ne tolèrerons jamais l'impuissance de la République ni de l'état. Nous refusons aussi bien la toute puissance d'un seul que ces cascades de crises ministérielles auxquelles le R.P.F (aujourd'hui dénomé U.N.R.) a pris une part si large dans le passé.

Nous prenons l'engagement en cas de crise ministérielle de retourner devant les Electrices et devant les Electeurs. Dès la réunion de la nouvelle Assemblée, les Républicains qui se seront unis dans la bataille s'entendront sur un contrat de législature. Nous voulons un Etat moderne dans lequel le Gouvernement et le Parlement se respectent mutuellement et dans lequel l'obéissance à la loi soit la règle pour tous.

Electrices, Electeurs, confirmez votre vote de décembre 1965. Dans une circonscription comme la nôtre le candidat de la Fédération est celui qui au second tour sera le mieux placé, quels que soient les mérites des autres candidats, pour battre le député sortant rallié à l'U.N.R.

Il faut que dès le 1er tour vous me mettiez en mesure d'assurer le changement politique qui dans cette circonscription est souhaité par la majorité des Electrices et des Electeurs. Cette victoire sera celle de toute la Gauche, celle de tous les Républicains épris de progrès. Ce sera votre victoire.

LOUIS MERMAZ (titulaire)
35 ans, Agrégé d'histoire, Professeur assistant de faculté,
Secrétaire Général de la Convention des Institutions Républicaines

JEAN MARCEL (suppléant)
Commerçant, Ancien adjoint au Maire de Vienne, Ancien Combattant, Vice-Président des délégués cantonaux de l'Isère, President d'associations sportives

Un appel de Pierre MENDÈS-FRANCE en faveur de Louis MERMAZ

Electrices Electeurs, les élections législatives des 5 et 12 mars doivent constituer une étape décisive en vue de l'institution de la République des Citoyens que nous appelons de tous nos vœux.

Dans la 5e circonscription de l'Isère (Vienne-Nord) où les traditions démocratiques ont toujours été très fortes, j'appelle les Electrices et les Electeurs à apporter leur soutien à Louis MERMAZ, parce que dans le passé il a toujours été à la pointe du combat démocratique, parce que dans l'avenir il apportera aux citoyennes et aux citoyens de cette région toute sa capacité de travail, avec toute sa compétence et tout son dévouement.

Pierre MENDÈS-FRANCE

Votez LOUIS MERMAZ

pour assurer la victoire de la Gauche et des Républicains dans la 5e Circonscription

D'autre part Louis MERMAZ interviendra à Europe No 1, Jeudi 2 mars à 12 h. 15 dans un débat radiodiffusé. - Les Electrices et les Electeurs désirant prendre contact avec Louis MERMAZ peuvent le faire en écrivant à son domicile, 10, Quai Riondet, 38-VIENNE. - Les dernières Réunions Publiques auront lieu le Jeudi 2 Mars, 20 h. 30, Mairie de DÉCINES ; le Vendredi 3 Mars, 20 h. 30, Cinéma, au village, CHASSE.

VU LE CANDIDAT,

IMP. H. PINEAU - VIENNE